



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 28 novembre 2023,

COMMUNIQUE DE PRESSE

FR-ALERT – TEST DU DISPOSITIF D'ALERTE AUX POPULATIONS LE JEUDI 30 NOVEMBRE

La préfecture du Cantal testera le dispositif FR-Alert jeudi 30 novembre 2023 après-midi sur le territoire d'une commune de l'arrondissement d'Aurillac, à l'occasion d'un exercice de sécurité civile.

Jeudi 30 novembre, à partir de 13h00, les personnes se trouvant sur le territoire d'une commune de l'arrondissement d'Aurillac seront destinataires d'un message « Fr-Alert » sur leur téléphone portable. Aucune démarche particulière ne sera à effectuer à sa réception et tout appel aux services de secours ou à la mairie, lié à ce message, est inutile.

FR Alert est un système d'alerte des populations déployé par le ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer qui permet de prévenir la population d'un événement majeur via une notification et un signal sonore toute personne détentrice d'un téléphone portable à proximité d'une zone de danger définie, afin de lui indiquer en temps réel les comportements à adopter pour se protéger.

Cet exercice va également mobiliser de nombreux véhicules et forces de sécurité. Il s'agit d'une simulation. Des communications complémentaires seront publiées sur les réseaux sociaux facebook et twitter « préfet du Cantal », en début et en fin d'exercice.

Le dispositif FR-Alert repose sur la technologie de diffusion cellulaire. Les messages d'alertes sont diffusés sous la forme d'ondes radio par les antennes de télécommunication vers les smartphones en 4G/5G et ne nécessite aucun téléchargement d'application. Il convient cependant d'autoriser dans les paramètres avancés de son mobile les notifications pour les « alertes d'urgence sans fil ».

Pour en connaître davantage sur le dispositif FR-Alert, nous vous invitons à prendre connaissance du dossier de presse joint à l'envoi de ce communiqué.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC